

Et si on se parlait ?

Trois petits livres d'Andréa Bescond pour aider les enfants à parler de tout, sans tabou.



Harper
Collins

Côté ENFANTS

Ces livres permettront aux enfants de la maternelle à l'entrée au collège d'être informés sur leurs Droits. C'est un moyen ludique de faire de la prévention sur les violences diverses et d'informer sur les possibilités offertes par l'Institution pour y remédier.

Cette prévention se fait sous forme de témoignages, de manière à ce que l'enfant « lecteur » s'identifie à l'enfant « protagoniste », afin qu'il se dise qu'il n'est pas seul à subir ces violences si c'est le cas.

L'issue de ces témoignages est toujours positive, pour encourager à la libération de la parole.

« Et si on se parlait? » est un moyen joyeux et ludique d'informer un enfant sans le responsabiliser.

Côté ADULTES

Ces livres permettront aux adultes qui font la lecture de prendre connaissance des Droits des enfants et des lois qui existent pour les protéger.

C'est un moyen de responsabiliser les adultes sans les culpabiliser et surtout de leur faire comprendre que l'Institution a mis en place des moyens pour les aider à élever leurs enfants avec bienveillance ou encore de réagir si leurs enfants sont en situation de danger à la maison ou hors de la maison.

L'ouvrage permet un accès direct aux différents numéros nationaux d'urgence ou d'écoute et permet de se questionner sur la façon dont on élève nos enfants et dont les adultes « extérieurs » écoutent les enfants. Il apporte

des façons simples d'ouvrir le dialogue entre enfants et adultes et permet de combattre les violences.

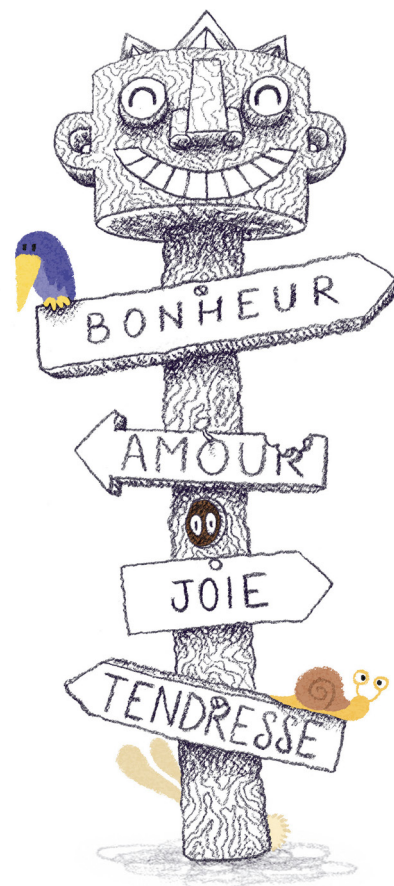
Dans les deux premiers ouvrages, à chaque fin de témoignage, il y a une double page « Et toi? » avec des questions qui permettent au jeune lecteur de s'exprimer.

Dans le troisième ouvrage, réservé aux pré-ados, c'est un petit rappel à cogiter.

Un enfant **INFORMÉ**
est un enfant plus fort.

Un enfant **RESPECTÉ**
est un enfant plus fort.

Un enfant **ÉCOUTÉ**
est un enfant plus fort.





Et si on se parlait ?

LIVRET 1

3-6 ans (La maternelle)

NOÉMIE : 4 ans nous parle de l'arrivée de son petit frère, la jalousie et la colère qui en découlent, le chapitre met en avant l'énergie d'une famille bienveillante en expliquant que l'amour se multiplie, que chacun a une place dans la famille et que la violence rend malheureux. Ce chapitre met aussi en avant les différentes formes familiales de manière à ce que tout enfant s'identifie.

THOMAS : 4 ans et demi nous parle de ses parties intimes, il les nomme pour les filles et les garçons pour permettre aux enfants de les connaître. Le chapitre informe l'enfant sur la pédocriminalité et permet de le faire réagir s'il en est victime en en parlant à un adulte responsable qui l'aidera.

Ce chapitre met en avant le 119.

JADE : 5 ans et demi nous parle de ses parents, de l'éducation qu'elle reçoit, dans le respect de l'enfant qu'elle est. Le chapitre permet d'aborder les tensions qui existent dans une famille, les disputes, les colères. Il permet de montrer qu'il n'y a pas de « famille parfaite » mais qu'avec un dialogue serein entre enfants et adultes, on peut trouver les solutions et surtout, se comprendre.

Il informe également sur la toxicité et l'interdiction des violences éducatives ordinaires.

SAM : 6 ans nous parle de son addiction aux écrans et du stress que cela génère sur l'enfant qu'il est. Le chapitre permet de faire comprendre qu'un temps limité de consommation d'écran est préférable pour bien grandir et que d'autres façons de se divertir apportent encore plus de satisfaction comme la lecture, jouer avec ses frères et sœurs, écouter de la musique, bref, de faire grandir son imagination.

Il ouvre des perspectives d'accompagnements en mettant en avant le travail des thérapeutes, cela permet de briser le tabou qu'un accompagnement thérapeutique ne concernerait que "les fous".



Et si on se parlait ?

LIVRET II

7-10 ans (La primaire)

LILA : 8 ans nous parle des Droits de l'enfant. Le chapitre met en avant une petite fille qui découvre que dans le dictionnaire le mot « enfant » vient du latin « infant » qui signifie : qui ne parle pas.

Lila va trouver cela injuste et va prôner la libération de la parole de l'enfant en étudiant la Convention Nationale de Lanzarote sur les Droits de l'enfant. Le chapitre permet de préciser qu'un enfant l'est jusqu'à l'âge de dix-huit ans, que les adultes doivent se porter responsables et bienveillants envers lui, que sa dignité et son intégrité doivent être préservées pour lui permettre de bien grandir.

TINA : 10 ans, nous parle de l'importance de son intimité et de ses parties intimes. Le chapitre informe l'enfant sur son anatomie, l'importance de son intégrité, de son intimité et également de l'hygiène. Il informe sur la pédocriminalité et égale-

ment sur les violences sexuelles entre mineurs. Il explique à l'enfant que son corps lui appartient, qu'il peut le découvrir tout seul et qu'il doit être préservé pour bien grandir.

MATHILDE ET LÉO : 7 ans, nous parlent des agressions sexuelles.

Ces enfants, jumeaux, évoquent la pédocriminalité et plus particulièrement l'inceste. Ce chapitre explique les différents mécanismes qui mènent à l'agression : la manipulation de l'auteur des violences, l'état de sidération de la victime, le silence et le secret. Cela permet à l'enfant lecteur qui pourrait s'identifier de comprendre ces différents mécanismes et ainsi de déculpabiliser de cette terrible situation. Mathilde et Léo vont révéler les agressions subies pour sortir de la spirale de la violence, se sentir mieux et permettre de « soigner » le/la pédocriminel(le).

Ce chapitre met en avant le 119.

LOUIS : 8 ans, nous parle de la violence ordinaire.

Ce témoignage dénonce la reproduction de la violence. Louis est un garçon violent avec ses camarades car il subit des violences éducatives de la part de ses parents. Il est souvent puni, humilié, frappé par ses parents. Son amie Aïssa va expliquer que cette situation n'est pas normale, que les adultes n'ont pas le droit de frapper les enfants, c'est inscrit dans la loi depuis 2019. Ce chapitre permet à l'enfant lecteur qui pourrait s'identifier de se rendre compte que sa situation familiale n'est pas bienveillante et que des adultes responsables peuvent l'aider et aider ses parents à sortir de la spirale de la violence.

Le suivi thérapeutique est prôné ainsi que l'appel au secours par le 119.

HAKIM : 10 ans, nous parle du harcèlement et du racisme.

Hakim et David ont la peau foncée, ça leur vaut beaucoup de moqueries, ils se sentent très mal. Ce chapitre permet aux enfants harcelés que ce soit pour cause de racisme ou autre, de se sentir écoutés, de comprendre qu'en révélant la situation, des adultes peuvent les aider à en sortir.

Le maître d'école va s'adresser à la classe en prônant le respect et l'égalité.

Le 3020, numéro national contre le harcèlement est mis en avant.

EN CONCLUSION DE CE LIVRET, IL Y A UN MÉMO AVEC UNE SÉRIE DE NUMÉROS D'ÉCOUTE ET/OU D'URGENCE:

119 • Il faut appeler Le 119 pour signaler des violences psychologiques, physiques et sexuelles sur mineurs mais aussi : Racket, Négligences, Mineurs en errance, Délaissement, Cyber harcèlement, Contenus choquants, Dérives sectaires, Exposition aux violences conjugales, Jeux dangereux, Fugues, Conflits parentaux

17 • la Police ou la Gendarmerie
Il faut appeler le 17 pour toute situation mettant en danger la sécurité des personnes et des biens, par exemple pour signaler un vol, une agression en cours ou une personne en danger.

3020

• n° vert « non au harcèlement »
Il faut appeler 3020 quand on est victime, auteur, témoin de harcèlement physique ou moral.

01 40 35 36 55 • SOS Racisme
SOS Racisme a mis en place un numéro de téléphone pour les victimes de menaces, violences, injures et de discriminations à caractère racial.

0 800 130 000 • CRIAVS
Les Centres Ressources pour les Intervenants auprès des Auteurs de Violences Sexuelles (CRIAVS) sont des structures qui peuvent apporter de l'aide aux adultes sexuellement attirés par des enfants.

ANDRÉA BESCOND
MATHIEU TUCKER



Le petit livre pour aider
les enfants à parler
de tout, **sans tabou!**



Harper
Collins

Et si on se parlait ?

LIVRET III

à partir de 11 ans (Le collège)

JULIA : 11 ans, nous parle de l'homosexualité.

Ce témoignage évoque l'orientation de l'amour, Julia a une grande soeur de quinze ans, Manon, qui est amoureuse d'une fille et qui garde le secret par peur d'être rejetée. Les deux soeurs vont discuter et Manon va décider de briser le secret auprès de sa famille et de ses amis.

Ce chapitre met en avant le respect des orientations amoureuses, il évoque également la loi sur le mariage homosexuel et permet de briser le tabou de l'homosexualité auprès des pré-ados et des ados. Il permet aussi de prendre connaissance que l'homophobie n'est pas une opinion mais un délit.

Le 01 48 06 42 41 de SOS Homophobie
est mis en avant.

FATOU : 11 ans et demi, nous parle de l'importance du consentement.

Ce témoignage évoque les premiers amours, il permet à l'adolescent de prendre conscience de l'importance du consentement, dire OUI, dire NON, pour les premiers baisers. Son petit copain va respecter la décision de Fatou de ne pas faire de bisou avec la langue, il va attendre qu'elle soit prête à franchir le cap, elle va se sentir aimée et respectée par ce garçon. Son grand frère Malick va lui expliquer qu'une relation amoureuse se vit avec respect et bienveillance à tout âge et qu'il est important de se sentir prêt avant de donner son accord.

Ce chapitre questionne l'adolescent sur l'importance du respect et du consentement dans une relation amoureuse.

TONY : 12 ans, nous parle de la notion d'emprise et du cyberharcèlement.

Ce témoignage parle de pédocriminalité par un inconnu à la sortie du collège qui entame une manipulation séductrice. Tony va en parler à son amie Capucine qui, elle-même, subit du cyberharcèlement sur les réseaux sociaux par un adulte qui se fait passer pour un adolescent.

Par le personnage de Capucine, il est mis en avant que parfois, l'évolution physique d'un enfant est bien plus rapide que l'évolution de sa maturité psychologique et qu'on peut se retrouver enfant dans un corps d'adulte. Tony et Capucine vont prévenir leurs parents qui, eux même feront appel à la direction du collège et à la police. Il est montré dans ce chapitre que la pédocriminalité et le cyberharcèlement sont punis par la loi.

Ce chapitre permet de prévenir les adolescents sur le chantage que peuvent effectuer des adultes

pédocriminels sur internet ou encore des vengeances numériques de la part d'autres ados.

Le **17**, le **0800 200 000** numéro spécial contre le cyberharcèlement et le 119 sont mis en avant.

SARAH : 12 ans et demi, nous parle de son corps qui se transforme.

Ce témoignage évoque l'évolution du corps des adolescents pendant la période de la puberté.

Fatou découvre ses nouvelles formes, apprend à nommer ses parties intimes et son appareil génital, elle comprend que les menstruations sont naturelles et ne sont pas sales.

Elle se renseigne également sur l'appareil génital des garçons.

Il est toujours question de la préservation de l'intégrité, de découvrir son corps et les nouvelles sensations que cette évolution procure.

Ce chapitre évoque le fait qu'il est important d'attendre de grandir et d'être prêt pour entamer des relations sexuelles, qu'avant l'âge de quinze ans, c'est souvent trop tôt.

CYRIL : 13 ans, nous parle des vidéos violentes et de la pornographie sur internet.

Ce témoignage évoque la découverte des adolescents des vidéos pornographiques et de leurs opinions sur ce qu'est une relation sexuelle. Trois adolescents vont découvrir ces images et les commenter, l'un d'eux, Jules est attiré par la violence virtuelle et cela déborde sur son comportement, Kamel et Cyril, vont, quant à eux tenter de raisonner leur ami sur les raisons de cette addiction à la violence.

Ils vont discuter de leur vision de l'amour et se rendre compte que la pornographie ne donne pas un bon message sur la nature d'une relation. La notion de consentement y est totalement bannie

et que prendre exemple sur la pornographie engendre un rapport de soumission du partenaire qui est toxique.

Ce chapitre met en avant qu'une relation sexuelle s'effectue avec tendresse et respect.

EN CONCLUSION DE CE LIVRET, IL Y A UN MÉMO AVEC UNE SÉRIE DE NUMÉROS D'ÉCOUTE ET/OU D'URGENCE :

119 • Il faut appeler Le 119 pour signaler des violences psychologiques, physiques et sexuelles sur mineurs mais aussi : Racket, Négligences, Mineurs en errance, Délaissement, Cyber harcèlement, Contenus choquants, Dérives sectaires, Exposition aux violences conjugales, Jeux dangereux, Fugues, Conflits parentaux

17 • la Police ou la Gendarmerie Il faut appeler le 17 pour toute situation mettant en danger la sécurité des personnes et des biens, par exemple pour signaler un vol, une agression en cours ou une personne en danger.

01 48 06 42 41

• SOS Homophobie
SOS Homophobie peut t'aider si tu es victime d'insultes ou de rejet parce que ton orientation amoureuse est homosexuelle.

0800 200 000

• Cyberharcèlement
Net Ecoute contre le cyberharcèlement est à ta disposition pour t'écouter, t'aider et t'accompagner si tu es victime de menaces, harcèlements, chantages sur internet et les réseaux sociaux.